

## Ajournement

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES—L'OPPORTUNITÉ DE  
L'AMÉNAGEMENT D'UN PIPE-LINE  
SAINT-JEAN-MONTRÉAL

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Les députés n'ont pas à s'inquiéter, monsieur l'Orateur. J'aimerais faire seulement une brève remarque. Mes efforts en vue d'aider à résoudre la crise de l'énergie remontent au 5 décembre quand j'ai demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) si son ministère étudiait la possibilité de construire un oléoduc de Montréal à Saint-Jean. D'autres problèmes ont surgi depuis et je sais que le ministre est occupé ce soir. Je ne lui reproche pas de ne pas être ici—il a de nombreux problèmes au comité—mais j'aurais voulu lui parler de la question parce que je sais qu'il conserve un bon souvenir de Saint-Jean et de ses parents qui y habitent.

De toute façon, l'oléoduc de Montréal à Saint-Jean est une question d'actualité puisqu'on disait aujourd'hui aux nouvelles que le gouverneur du Maine, M. Kenneth Curtis, s'offusque du fait que le Canada, par l'entremise de l'Office national de l'énergie, a coupé les sources d'énergie des usines de pâte à papier de cet État américain. Évidemment, cet incident nous rappelle que le Canada compte beaucoup sur l'oléoduc de Portland, dans l'État du Maine. Bien que le gouverneur Curtis prenne la chose du bon côté et mentionne les difficultés que les autorités fédérales causent aux Maritimes, il laisse entendre que son gouvernement pourrait bien nous rendre la pareille. Il s'agirait d'une intéressante question de droit international, à savoir si les États-Unis pourraient couper les approvisionnements qui parviennent à Montréal en provenance de Portland, dans le Maine. Je suppose qu'ils auraient le droit de le faire s'ils le voulaient.

● (2200)

En tous les cas, monsieur l'Orateur, je ferai remarquer à la Chambre que la situation géographique du Nouveau-Brunswick est absolument unique en ce qui concerne les installations énergétiques. Cette province se situe entre le Québec, la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Écosse et les autres provinces de l'Atlantique. Elle possède d'énormes ressources hydrauliques même si, à mon avis, elles ne sont pas suffisamment exploitées. Nous savons tous qu'on a offert à la province de la doter d'une usine nucléaire selon un système que je trouve très mesquin. Il y a je crois la possibilité d'installer une usine d'eau lourde dans la baie de Fundy et sur deux ou trois des rivières qui coulent là-bas. Tout le monde est au courant du projet d'aménagement des forces marémotrices de la baie de Fundy, qui a été encouragé par le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) et d'autres.

A mon humble avis, le Nouveau-Brunswick a là une bonne chance de prendre part à cette course pour l'indépendance énergétique dans laquelle s'est lancé le Canada, mais il me semble que l'on ne songe pas à nous au moment de prendre certaines de ces décisions. Il semble maintenant que le port en eaux profondes dont on a parlé serait pour Montréal. Nous n'avons pas eu l'usine d'eau lourde que nous croyions obtenir. Le projet d'aménagement des forces marémotrices n'a pas abouti car le gouvernement ne

[M. Howard.]

s'y intéresse pas. Notre situation géographique semble nous desservir et nous aimerions qu'on fasse attention à nous.

L'autre jour, en évaluant les problèmes de l'énergie au cours d'une séance de l'Assemblée législative, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hatfield, a souligné la nécessité de relier Saint-Jean à l'aménagement et de construire un pipe-line réversible jusqu'à Montréal ou jusqu'au Saint-Laurent qui transporterait du pétrole brut étranger jusqu'à Montréal en passant par Saint-Jean ou du pétrole brut de l'Ouest qui passerait par Montréal jusqu'aux Maritimes selon la source d'approvisionnement la moins chère. La Chambre de commerce de Saint-Jean a écrit au premier ministre (M. Trudeau) lui signalant qu'à la suite de ce nouveau fardeau que doit supporter l'est du Canada à cause du prix du pétrole, la présence d'un pipe-line jouerait un rôle considérable dans cette différence de prix. Autrement dit, si on doit aménager un pipe-line de l'ouest du Canada vers Montréal ou de Sarnia à Montréal, pourquoi ne pas envisager en même temps un pipe-line pour les Maritimes?

Notre ville a un brillant avenir. D'un côté, la société Irving a presque terminé la construction de la plus grande raffinerie au Canada, d'une capacité de 166,000 barils par jour. C'était la plus grande raffinerie de pétrole brut et bien entendu elle s'agrandira encore. Il y a aussi Canaport qui a été le premier port en eau profonde pour pétrolier dans l'hémisphère occidental et qui accueillera les pétroliers géants. De l'autre côté de Saint-Jean, il y a l'aménagement de Lorneville qui dispose maintenant d'une usine thermique. Ce projet pourrait s'intégrer dans le plan de développement des Maritimes. Le fait de jumeler les conduits s'inscrirait aussi dans l'ensemble.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je pense qu'il faudrait examiner les plans grandioses du gouvernement en matière d'énergie, même si nous savons qu'ils n'aboutiront pas pour un bout de temps, afin d'y inclure le Nouveau-Brunswick.

**M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le député pour ses commentaires compréhensifs à l'égard du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) qui, comme il le sait, assiste ce soir à une réunion du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics. Je pourrais également ajouter au sujet des remarques attribuées au gouverneur du Maine que d'après ce que j'ai appris, son discours révèle effectivement que la presse a mal interprété ses opinions. Cela reste à voir après une enquête plus approfondie. À l'heure actuelle, le gouvernement étudie la possibilité technique et économique de construire un pipe-line à large diamètre à partir d'un port en eau profonde soit dans l'estuaire du Saint-Laurent, soit sur le littoral de l'Atlantique jusqu'à une raffinerie de Montréal. Les volumes de pétrole brut débités comprendraient la production de la raffinerie de Saint-Romuald près de Québec. Une telle installation pourrait réduire sensiblement le coût du pétrole brut livré, comme elle permettrait aux nouveaux pétroliers géants, les VLCC, d'avoir accès à un port canadien en eau profonde. Les VLCC ont des coûts unitaires de transport sensiblement plus bas que les pétroliers qui livrent du pétrole brut aux ports canadiens.